



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02.02.2016

1. Ecole communale

- Projet d'école

Cette année, toutes les classes du RPI Michelbach-le-Haut/Attenschwiller travaillent sur le thème du CIRQUE. Une sortie au cirque Gruss à Mulhouse est prévue au mois de mai. Les enfants découvriront les arts du cirque durant 2 semaines avec l'aide de 2 intervenants spécialisés et en partenariat avec L'OREILLE ABSOLUE qui organisera son festival au plateau sportif en fin d'année scolaire.

Le projet sera financé par diverses subventions et aides.

Le conseil municipal accepte de verser 10 € par élève pour 58 élèves en section maternelle et CM1/CM2 pour l'école de Michelbach-le-Haut.

- Nom de l'école

Notre école communale n'ayant pas de nom attribué, l'équipe enseignante a organisé un sondage auprès des parents pour recueillir des suggestions. Le choix du nom n'étant pas évident, les élus demandent un temps de réflexion et décident d'ajourner ce point au prochain conseil.

2. Mise à disposition des locaux du périscolaire auprès de la CCPS

La CCPS demande une nouvelle fois la mise à disposition de notre périscolaire pour les activités organisées durant les vacances scolaires en février, avril, juillet/août et novembre 2016.

Le conseil municipal accepte la mise à disposition des locaux (à l'exclusion du matériel informatique) à concurrence de 300€ /semaine.

3. Indemnité de gestion 2015 au comptable du Trésor public

Le comptable du Trésor peut fournir une aide technique aux collectivités territoriales dans les conditions fixées par la loi du 2 mars 1982 et les arrêtés du 16 décembre 1983 et du 12 juillet 1990. L'indemnité de conseil à verser, proposée par le comptable, fait l'objet d'une délibération chaque année.

Pour 2015, le conseil municipal accepte de verser la somme de 460.57 € brut.

4. Approbation globale du projet d'aménagement de la mairie

Afin de pouvoir effectuer diverses démarches, en particulier les demandes de subventions, le conseil municipal décide d'approuver dans sa totalité, le projet d'aménagement établi par le cabinet STREB.

5. Mandatement en investissement avant le vote du budget 2016

Le conseil municipal décide d'autoriser les paiements d'investissement à concurrence de 25% des crédits ouverts au budget communal 2015, soit 8 725 €.

Le conseil municipal décide d'autoriser les paiements d'investissement à concurrence de 25% des crédits ouverts au budget assainissement communal 2015, soit 11 400 €.

6. Finances

La commission Finances se réunira début mars afin de réfléchir aux besoins/orientations budgétaires 2016 avant de les notifier.

Les amortissements devant être pratiqués dans l'année qui suit l'achèvement des travaux, le conseil municipal décide d'amortir la rhizosphère et ses subventions.

Les sommes adéquates devront être inscrites au budget 2016.

7. Demandes de subventions

Une subvention de 35 € sera versée à une élève du Lycée J. Mermoz pour un voyage d'étude, ainsi qu'à une élève du Collège des Missions pour un voyage scolaire.

8. Urbanisme

Déclarations préalables

Le conseil municipal donne un avis favorable aux déclarations de M. Bastady, Ferme Prim'vert, pour l'installation d'un générateur photovoltaïque intégré à la toiture et l'installation d'un générateur photovoltaïque au sol en vue d'une autoconsommation de l'énergie produite.

INFORMATION

Toutes les fosses septiques doivent être déconnectées dans les 2 ans qui suivent la mise en service de la rhizosphère.

La commune accorde un délai supplémentaire afin de réaliser les travaux en dehors de la période hivernale. Le nécessaire devra être fait et déclaré en mairie au plus tard **le 31 mai 2016.**